

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part des dépenses publiques et privées sont consacrées à l'éducation ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur provient à près de 92 % de sources publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.
- C'est dans l'enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire, que les parts privées du financement sont les plus élevées : respectivement 31 % et 19 %.

Description

Qui doit soutenir les efforts que consentent les individus pour améliorer leur niveau de formation, les pouvoirs publics ou les individus eux-même ? Face à l'accroissement sans précédent des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, cette question se fait de plus en plus pressante. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse dans leur pays en comptant uniquement sur les deniers publics. De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les fonds publics financent toujours une partie élevée de l'investissement dans l'éducation, mais les fonds privés prennent de plus en plus d'importance.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement provient directement de sources publiques et 16 % de sources privées. Toutefois, les parts publique et privée du financement varient fortement entre les pays. La comparaison des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus montre que la part privée représente plus de 35 % au Chili et en Corée ; par contraste, elle représente moins de 3 % en Finlande et en Suède. Dans l'enseignement supérieur, les pays où les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants dans les établissements publics, exception faite de la Colombie, du Mexique et de la Pologne.

Dans l'enseignement supérieur, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages (entreprises privées ou organisations à but non-lucratif, par exemple) sont plus élevées que les dépenses des ménages. Ceci est essentiellement dû au fait que les frais de scolarité

pratiqués par les établissements d'enseignement supérieur y sont peu élevés, voire négligeables, exception faite du Canada.

Tendances

La part moyenne du financement public des établissements d'enseignement supérieur a régressé entre 2000 et 2011 : elle est passée de 73.7 % en 2000, à 69.1 % en 2005, pour s'établir à 68.3 % en 2011 (selon la moyenne calculée sur la base des 20 pays de l'OCDE dont les données de toutes les années sont disponibles). Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans certains pays européens, à savoir des variations significatives des frais de scolarité et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement supérieur.

Entre 2000 et 2011, la part du financement privé des établissements d'enseignement supérieur a augmenté dans 21 des 26 pays dont les données comparables sont disponibles, avec une hausse de 6 points de pourcentage, en moyenne. Dans la même période, la part du financement privé a également augmenté dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur, ainsi que tous niveaux d'enseignement confondus, en moyenne parmi les pays de l'OCDE. C'est en République slovaque et au Royaume-Uni que les progressions les plus fortes ont été enregistrées.

Définitions

Les dépenses privées comprennent les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées par des aides publiques. Les dépenses publiques se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2011 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2013.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

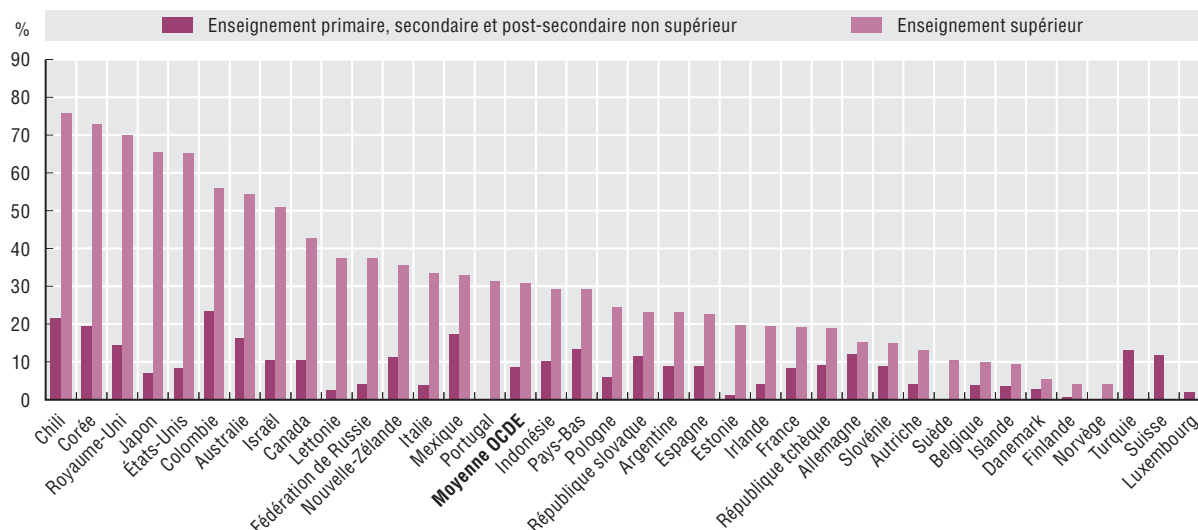
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur B3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La part relative et l'évolution des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.
- L'évolution des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement supérieur, 2000-11.

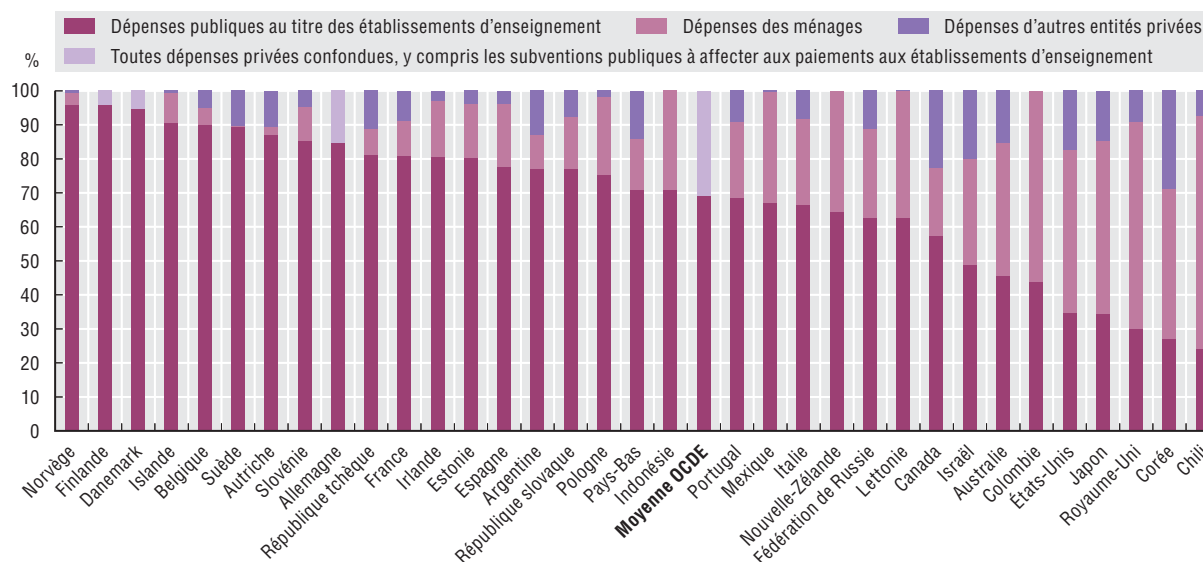
Quelle part des dépenses publiques et privées sont consacrées à l'éducation ?

Graphique 4.5. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement, 2011
Ce graphique montre le pourcentage des dépenses au titre des établissements d'enseignement provenant de sources privées.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique B3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117478>.

Graphique 4.6. Répartition des dépenses au titre de l'enseignement supérieur, 2011
Ce graphique montre la répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique B3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117497>.



Extrait de :

Education at a Glance 2014 Highlights

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Quelle part des dépenses publiques et privées sont consacrées à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-19-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.